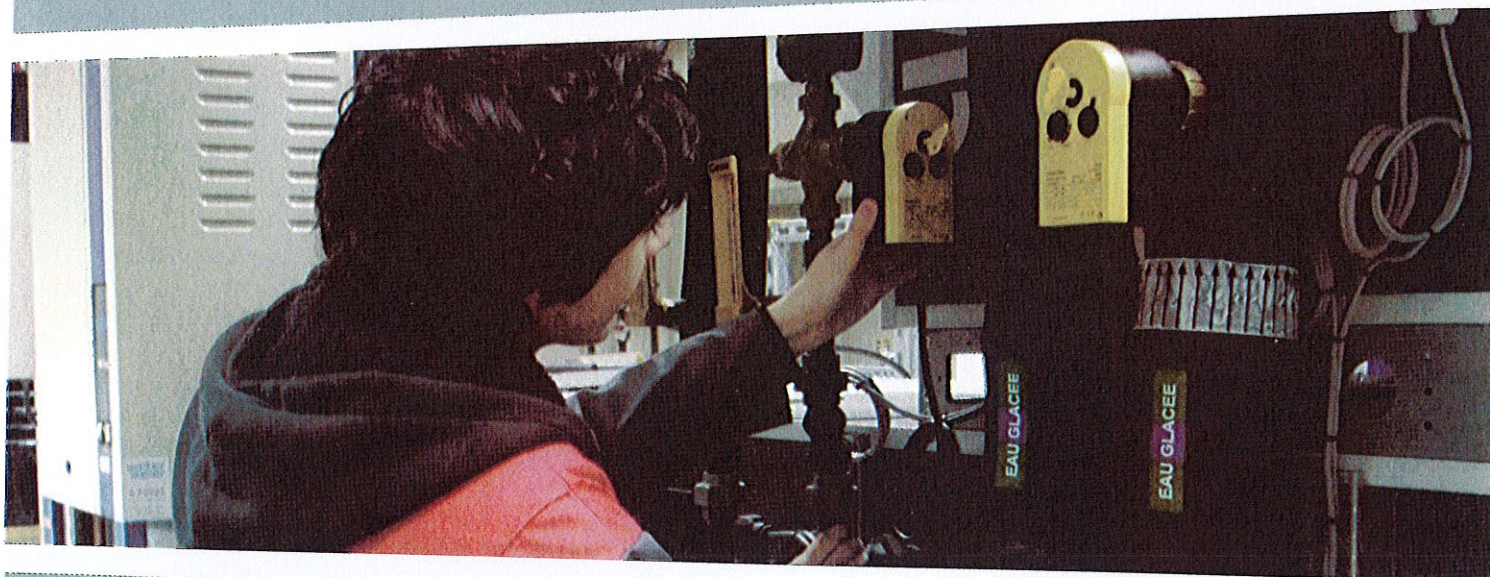


BTS

MAINTENANCE DES SYSTÈMES
Option B : Systèmes énergétiques et fluidiques



Le titulaire de ce BTS est amené à travailler sur des installations énergétiques existantes. Il participe à l'étude technique d'une installation, contribue à l'étude budgétaire, prépare l'offre et la négociation liées à l'exploitation d'installations énergétiques. Il prépare et assure le suivi de la réalisation d'une installation énergétique, participe à la livraison et à l'organisation de la maintenance. Il prépare le suivi d'une installation, intervient, optimise un fonctionnement, gère des stocks.

LYCÉE PIERRE-JOËL BONTÉ

2, avenue Averroes - 63201 Riom Cedex

Tél : 04 73 67 16 71

Courriel : contact@lycee-bonte.com

Site : www.entauvergne.fr/public/0631985R/

Contact : Le chef d'établissement ou le DDF



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CfA ena





Entreprises concernées

Sociétés d'exploitation et de maintenance d'installations et de production ou de distribution de chaleur, de froid ou de traitement d'air. Sociétés industrielles utilisant les énergies thermiques et frigorifiques. Administration publique ou non publique ayant à gérer un parc immobilier.



Positionnement dans la filière de formation

Le BTS Maintenance des systèmes option B : Systèmes énergétiques et fluidiques est un diplôme de niveau III, soit deux années après un baccalauréat. Il existe 3 options de ce BTS, celle-ci est spécialisée dans l'exploitation des systèmes énergétiques.



Objectifs de la formation

- Gérer la maintenance des installations sanitaires, thermiques, de conditionnement d'air, des systèmes fluidiques et énergétiques.
- Établir des devis.
- Planifier des activités d'intervention.
- Mettre en service les installations et optimiser leur fonctionnement.



Conditions d'admission

Cette formation d'une durée de deux ans est accessible aux titulaires d'un :

- BAC Technologique Énergétique ou Électrotechnique
- BAC général S
- BAC PRO du secteur de l'énergie



Rythme de l'alternance

La formation se déroule sur 2 années durant 1 365 heures, réparties en 39 semaines de 35 heures. Le rythme de l'alternance est variable dans l'année, il est de 2 à 7 semaines suivant les périodes de l'année.



Conditions de l'examen

À l'exception d'une épreuve (Travaux personnels encadrés) qui se passe en fin de première année, toutes les épreuves se déroulent en fin de seconde année.

CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE (CFAéna)

3, avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

Courriel : cfa@ac-clermont.fr

Site : www.ac-clermont.fr/cfa-ena